

Rapport de la sous-commission du budget 2026

Dicastère de l'urbanisme, du service technique et des bâtiments (DUSTEB)

Composition de la sous-commission

| | | |
|-----------|----------------------------|------------------|
| Membres : | Monsieur Mourad Crevoisier | POP (rapporteur) |
| | Monsieur Cédric Haldimann | PLR |
| | Monsieur Michael Vögtli | Les Verts |

La sous-commission s'est réunie le lundi 20 octobre 2025, en présence de M. Théo Huguenin-Elie, conseiller communal, chef de dicastère, de Mme Sarah Steinweg Clark, administratrice, et des chef-fe-s de services, adjoint-e-s et responsables suivants :

- Centres 200, 201, 210, 211, 212 et 240 : Mme Sophie Jacopin (adjointe à la cheffe de service, responsable de la Gérance communale) et M. Fernando Soria (administrateur) pour le Service des bâtiments et du logement.
- Centres 701, 712, 720 et 721 : MM. Marc Arlettaz (chef de service) et Didier Greillat (responsable administratif de la station d'épuration des eaux - STEP) pour le Service technique
- Centres 150, 250, 755, 765 et 875 : M. Patrick Jobin (chef de service) et ses adjoints Mme Angélique Nobs (urbaniste communale et responsable du secteur planification) et M. Yoan Vuillemez (responsable du secteur permis de construire) ainsi que Mme Sylvie Pipoz (déléguée à la valorisation du patrimoine) pour le Service de l'urbanisme, des mobilités et de l'environnement.

Remarques générales

En préambule, le Chef de dicastère revient sur le fonctionnement des différents services. Le secteur signalisation est dorénavant entièrement intégré au service technique, et sera étoffé par l'engagement d'un-e collaborateur·trice, poste autofinancé et figurant au budget. Au niveau du Service de l'urbanisme, des mobilités et de l'environnement, la nouvelle

structure donne entière satisfaction. S'agissant du Service des bâtiments, un responsable des gérants techniques a été nommé afin de renforcer ce secteur, toujours fortement sollicité.

Quant aux services liés à la présidence, il est à noter que la Chancellerie fonctionne parfaitement. En ce qui concerne le Service de la communication, il est à relever qu'un poste de photographe/graphiste est actuellement au concours suite au départ d'une collaboratrice.

100 / Conseil général

Aucune remarque.

110 / Conseil communal

S'agissant de la fin de la cotisation à NEXPO, il est indiqué qu'il y avait jusqu'ici un intérêt stratégique à adhérer à ce projet d'exposition nationale. Le Conseil fédéral ne l'a cependant pas retenu. La structure étant actuellement en veille, la ville a choisi de devenir membre passif pour CHF 500.-/année.

Un commissaire s'enquiert du montant destiné à soutenir la presse écrite et émet la crainte que cette aide devienne pérenne. Il est répondu que les relations sont empreintes de confiance et de respect tant avec Arc Info qu'avec le Ô et que l'activité des deux titres permet un traitement positif et objectif de l'actualité de notre ville. Il est important de conserver plusieurs organes de presse couvrant les actualités des Montagnes.

121 / Chancellerie

La cheffe de service rappelle que la Chancellerie forme désormais un-e apprenti-e chaque année.

La révision du système des 35 commissions que compte la ville en réponse à la motion déposée par le bureau du Conseil général, mobilisera le service dans les prochains mois. Les discussions ont lieu pour l'instant au sein du bureau, avant d'être soumises aux groupes politiques.

La Chancelière souligne le bon fonctionnement du dispositif permettant de recourir à du personnel auxiliaire lors des manifestations, dispositif qui sera

renforcé en 2026. À la question des modalités de recrutement, il est précisé que l'emploi de mineurs reste difficile en raison des horaires tardifs, mais que le système répond à une demande sociale, notamment de jeunes en année de transition ou en étude.

Le remplacement de l'outil de gestion des séances du Conseil communal constitue également un dossier prioritaire ; la recherche d'une nouvelle solution est en cours, mais s'avère complexe.

La préparation de Capitale culturelle aura un impact majeur sur la Chancellerie en 2026. Un nouveau poste est ainsi mis au concours afin d'assurer la coordination entre les services de la ville et l'organisation de l'événement.

126 / Communication

Le budget reste stable au niveau du compte de résultat. Le chantier de refonte complète du site Internet de la Ville, devenu nécessaire, débutera en 2026. Un comité de pilotage a été créé en ce sens et un appel d'offres sera lancé compte tenu de l'ampleur et du coût du projet (plus de 3'000 pages et de nombreux contributeurs). L'objectif est de disposer idéalement du nouveau site pour Capitale culturelle, à minima dans une version allégée. Le service sera d'ailleurs fortement mobilisé par cet événement, dont la communication s'intensifiera en 2026.

Dès janvier 2026, la distribution du journal *Le Tourbillon* sera assurée par le Bureau d'Adresses de Neuchâtel SA (et non plus par La Poste), générant une économie annuelle d'environ CHF 8'000.–. Le journal sera ainsi entièrement produit et distribué localement.

Le site promotionnel de la Ville, hellolachauxdefonds.city, lancé en juillet 2025, enregistre environ 50 visites par jour et plusieurs contacts hebdomadaires sont transmis au bureau d'aide à l'installation. La majorité des visites provient actuellement de Besançon, Lausanne et Strasbourg. La promotion est ciblée afin d'éviter la concurrence avec les communes voisines. En moyenne, deux personnes par semaine manifestent un intérêt pour s'installer ou travailler à La Chaux-de-Fonds.

Les nouveaux goodies (chaussettes, stylos, tasses) sont présentés. Vendus dans les musées et à l'Office du tourisme, ils rencontrent un beau succès.

Un commissaire évoque les vidéos de séance du Conseil général afin que l'emplacement soit optimisé lors de la refonte du site Internet.

Une question relative à l'évolution future des relations avec le SIEN au niveau du site internet est posée. Il est indiqué qu'une entreprise a été mandatée pour un audit externe et que la possibilité que l'on s'écarte des systèmes agréés par le SIEN existe.

Au niveau de la formation, un-e stagiaire média-maticien-ne est engagé-e chaque année. Ce stage peut, comme cette année par exemple, déboucher sur un contrat d'apprentissage.

Un commissaire s'interroge sur l'utilité d'avoir deux sites internet. Il est précisé que l'un d'eux doit être envisagé comme un outil orienté pour la communication exogène, pour la promotion de notre ville. L'autre est davantage fonctionnel et destiné aux citoyennes et citoyens (horaires d'ouverture des déchetteries, infos sur les services, etc.). La nature des informations s'y trouvant est totalement différente.

Une question est posée sur l'augmentation des frais d'expédition. Il est expliqué qu'il s'agit uniquement des frais d'expédition du journal Le Tourbillon, qui dépendent notamment du prix du papier, celui-ci étant dicté par le marché et fourni par l'imprimerie. Ils sont de plus corrélés au nombre de ménages enregistrés dans la commune, lui aussi variable.

150 / Transports

La participation au pot commun des transports est toujours sujette à de nombreuses discussions avec l'État, les calculs étant complexes et trop souvent obscurs. Il s'agit d'ailleurs d'un sujet qui est souvent évoqué au sein de la CDC transports. Il s'agit de rappeler que la péjoration des liaisons ferroviaires vers Genève a davantage impacté les Montagnes et que les mesures qui ont été mises en place sur le Littoral pour pallier le changement d'horaire 2025 ont un impact financier important sur notre part de financement. Nous avons besoin de pouvoir défendre la politique des transports en nous appuyant sur des améliorations visibles dans les Montagnes. Ainsi, une première augmentation de la desserte en soirée sera mise en place dès 2026 sur la ligne 311 et des augmentations de cadences en soirée ainsi que la suppression des boucles le dimanche ont été réclamées pour les années à venir.

Les formations de conductrices et conducteurs sur trolleybus vont reprendre en novembre 2025. Il faut compter 1 mois de formation pour quatre conducteurs (2-3 ans de formation au total pour tous les conducteurs). Les premiers trolleybus devraient rouler en production dès fin mars ou début avril 2026 sur la ligne 302, les véhicules seront ajoutés au fur et à mesure de l'avancée de la formation. Par la suite ce sont les lignes 304 puis 301 qui seront mises en service. Tant que ces trolleybus ne sont pas déployés, autorités et services communaux restent attentifs à ce que la prestation ne soit pas facturée à la commune.

200 / Service des bâtiments et du logement

L'adjointe à la cheffe de service rappelle que le service sort gentiment de la période "tempête". Les assurances ont remboursé 87% des montants engagés, le solde étant souvent dû à des plus-values. Au total, 146 sinistres ont été ouverts, il en reste 32 non-clôturés administrativement et seulement 6 chantiers à terminer en 2026.

Au niveau des travaux 2026 sont mentionnés la rénovation de Beau-Site, le réaménagement du parc des Crêtets (kiosque et WC publics), de l'Hôtel-de-Ville, la poursuite des travaux d'étanchéité du MIH et le réaménagement du parc des Musées, la finalisation des travaux sur le bâtiment SISPOL, la poursuite du chantier Châtelot, les rénovations sur l'immeuble Musées 24 ainsi que les différents travaux prévus sur le site des Anciens abattoirs pour l'horizon Capitale culturelle.

Concernant la gérance locative, le taux de vacance poursuit sa baisse pour atteindre 0,82 %, à rebours de la tendance cantonale et de ce que l'on observe aussi à La Chaux-de-Fonds. Les investissements et rénovations menés ont certainement dynamisé notre parc immobilier. L'augmentation du taux de vacance chez d'autres gérances s'explique probablement par la mise sur le marché de nouveaux logements, même si la population continue de croître.

En réponse à une question sur le recours à des mandats externes pour la direction de travaux, il est précisé que les projets les plus ambitieux nécessiteront effectivement l'appui de bureaux externes, les recrutements de ce type de profils étant difficiles dans le secteur public, notamment en raison d'un grand écart de rémunération par rapport au secteur privé. Un commissaire souligne par ailleurs l'intérêt de faire appel à plusieurs architectes afin de diversifier les compétences et les points de vue.

201 / Bâtiments divers d'utilité publique

Un commissaire relève au 3130000 la mise en place de rondes de surveillances pour les WC de la Place du Bois et de la Place du Marché. Le surcoût de CHF 15'000.- est en grande partie compensé par une diminution des frais découlant de la convention pour Espacité. L'augmentation de ce compte est également justifiée par la conciergerie de la Maison du Peuple et les frais divers d'intendance de gestion de ces salles.

La hausse attendue des recettes pour la location des Anciens abattoirs correspond à la location à Capitale culturelle de locaux rénovés sis Rue du Commerce 121, à des recettes supplémentaires sur le Skate Park et la Circulaire ainsi qu'à la mise en location de la salle des petits animaux.

Investissements

Outre les investissements figurant à la division 201, le SBL interviendra également sur la division 450 pour la verrière du collège des Forges, sur la division 513 pour le café des musées, partiellement pour le parc des Crêtets, ainsi que sur la division 870 pour le bâtiment SISPOL.

210 / Gérance – secrétariat

Un commissaire s'enquiert de la diminution significative des prestations informatiques pour l'année 2026. En effet, plusieurs adaptations ont dû être réalisées ces dernières années pour le passage du logiciel de comptabilité SAP à ABACUS, les implémentations sont désormais réalisées.

L'administrateur rappelle que la gérance est administrée comme s'il s'agissait d'une gérance privée. Chaque travail fourni est ainsi facturé pour que sa situation financière soit la plus correcte possible et puisse être comparée avec d'autres gérances.

211 / Bâtiments locatifs

Il est indiqué que les cages d'escaliers rénovées bénéficient de subventions par la Fondation pour le patrimoine.

La ligne "réévaluation bâtiments" représente le solde entre les réévaluations de bâtiments (sur lesquels des travaux seront effectués) et les dévaluations calculées sur la valeur des bâtiments sur lesquels aucune rénovation n'est effectuée. Ce chiffre découle donc des placements (investissements) du patrimoine financier prévus pour 2026, soit un montant budgété de CHF

9'200'000.-. La liste annexée au budget est parcourue. À cette liste s'ajoutent les rénovations annuelles d'une vingtaine d'appartements.

L'administrateur ajoute que la recette indiquée dans les comptes est pour cette fois obtenue sans aucune vente d'immeuble, il s'agit donc du montant dégagé par les revenus de nos immeubles.

212 / Parkings

L'évolution positive des recettes du parking de la Ronde est soulignée. Le nombre de places mensuelles atteint désormais 84 et devrait encore croître à l'approche de l'hiver. Les bornes électriques seront bientôt toutes opérationnelles. Un commissaire note toutefois l'absence de câbles sur ces bornes, identiques à celles installées en ville, et suggère d'en ajouter. L'information sera relayée à Viteos.

240 / Domaines

Aucune remarque.

250 / Foncier

Un commissaire s'interroge sur la signification du compte "réévaluations de terrains" dont les montants ne sont pas budgétés mais qui apparaissent aux comptes. Il est expliqué que ces réévaluations sont inscrites lorsqu'un terrain est mis en vente et qu'une différence comptable en ressort (par exemple si le terrain est pollué).

701 / Service technique - 712 constructions nouvelles

L'ingénieur communal présente la nouvelle organisation du service, désormais composé de quatre secteurs : génie civil, géomatique, station d'épuration et le nouveau secteur signalisation. Ce dernier a été créé à la suite du départ de l'unique collaboratrice en charge du domaine et vise à renforcer la coordination et les synergies internes. Pour pallier ce départ, un responsable a été engagé pour diriger ce secteur, qui a intégré la collaboratrice en charge de la gestion de la signalisation des chantiers, auparavant rattachée à la Sécurité publique. Un-e collaborateur-trice supplémentaire sera recruté-e pour la gestion des diverses et nombreuses occupations du domaine public, le poste étant financé par les recettes issues de la facturation dans ce domaine, qui n'était pas systématique. Le secteur

comptera ainsi 2,6 EPT, à coût constant, pour mieux répondre à la charge croissante de demandes.

Le montant des concessions a légèrement augmenté, correspondant à la formalisation récente de concessions d'utilisation du domaine public.

Concernant les normes VSS (Standard für Strasse und Verkehr), il est précisé que l'association a modifié leur mode de facturation et de consultation, avec de forts désagréments opérationnels pour les utilisateurs. La consultation exclusivement à l'écran sur une plateforme web avec une double authentification, choisie par la Ville pour l'instant, n'est pas adéquate, car elle ne permet pas l'utilisation de la norme sur un chantier ou en séance sans connexion internet. Le recours à une formule d'abonnement qui permet de générer des fichiers PDF est indispensable, mais plus coûteuse.

Enfin, à propos de la diminution de CHF 10'000.- sur l'entretien routes et chemins, il est expliqué que cette enveloppe regroupe plusieurs postes : travaux de génie civil, marquage, signalisation fixe et signalisation lumineuse, notamment. Une légère réduction est budgétée sur l'enveloppe globale à gérer pour l'année.

Investissements

Le montant d'investissement net est légèrement inférieur à ces dernières années où de nombreux grands chantiers ont été réalisés.

Par rapport à la planification 2025, deux chantiers seront repoussés sur 2026 : le réaménagement du Parvis du stade de la Charrière, ainsi que le réaménagement de la place des Brigades internationales.

Les chantiers prévus sur l'ancien crédit quadriennal (2022-2025) concerneront la rue des Musées et la rue Jaquet-Droz autour de l'Espace de l'urbanisme horloger.

Le nouveau crédit quadriennal 2026-2029 prévoit notamment un réaménagement du giratoire de la Grande-Fontaine et de la rue de la Charrière ainsi que des crédits récurrents pour l'entretien des routes urbaines et des environs, la réfection des trottoirs publics et le changement des canalisations lors de chantiers Viteos.

Hors crédit quadriennal, plusieurs passages piétons seront sécurisés et mis aux normes, le parvis des Foulets sera réaménagé, la zone 30 Avenir sera mise en œuvre, une liaison entre Kikajons et Tuileries réalisée et plusieurs arrêts de bus mis en conformité LHand. La Ville participera également à la construction d'un trottoir manquant à la rue du Progrès ainsi qu'à la réfection des joints du pont CFF de la rue du Grenier.

720 / Stations d'épuration (STEP) - 721 réseau séparatif

Le responsable administratif de la STEP rappelle que les gros chantiers qui ont occupé le service ces dernières années sont désormais terminés et que les nouvelles installations fonctionnent.

Le budget courant reste comparable aux dernières années. En sous-effectif depuis quelques années, désormais les 6 personnes (5,8 EPT) prévues au budget sont engagées.

S'agissant d'une éventuelle augmentation de la taxe d'épuration, il est indiqué qu'elle n'est pas nécessaire à ce stade. La loi ne permet en outre pas de thésauriser sur une telle réserve. En comparaison intercommunale, la taxe reste faible. Dans le détail et selon les données disponibles datant de 2023 et regroupant alors encore 27 communes (contre 24 actuellement), La Chaux-de-Fonds se classe 4^e meilleure marché (les seules communes appliquant une taxe moins élevée étant Les Ponts-de-Martel (1.50), La Tène (1.60) et la Grande Béroche (1.90)). A noter que 6 communes ne prélèvent pas de taxe d'épuration et financent différemment l'assainissement.

Investissements

Les travaux liés à l'assainissement des deux secteurs de canal de décharge seront poursuivis tout comme le changement du groupe de secours et le Building Information Modeling (BIM), l'entretien des bâtiments et l'oxygénation des bassins de boue, ainsi que le traitement des karsts à l'exutoire de la STEP.

Le crédit quadriennal, pour ce qui concerne la division 721, comprend des dépenses de deux catégories : le remplacement de canalisations lors de nos chantiers et celui lié à des chantiers Viteos. Les montants non-encore utilisés sur le précédent crédit quadriennal (22-25) pourront être mobilisés encore pendant quelques années.

755 / Urbanisme, mobilités et environnement

Pour rappel, le service regroupe trois secteurs : le secteur des permis de construire, celui de la planification, des aménagements urbains et de la cellule foncière ainsi que le secteur commerce, centre-ville et tourisme. Un quatrième secteur, ne dépendant pas du chef de service mais directement du chef de dicastère, s'occupe de la valorisation du patrimoine.

Le chef de service mentionne les difficultés de recrutement rencontrées dans le secteur des permis de construire après deux départs, dont celui du responsable du groupe prévention incendie, un poste aux compétences

spécifiques. Le poste a désormais été pourvu, mais certains dossiers importants seront temporairement confiés à l'ECAP, le temps que la nouvelle recrue ainsi que la personne déjà en place suivent les formations nécessaires, prises en charge par cet organisme.

Le secteur planification s'attend à une année 2026 très chargée en termes de réaménagements urbains, notamment en raison du déroulement de Capitale culturelle en 2027. Plusieurs projets seront ainsi menés, notamment le réaménagement de la rue des Musées, du secteur de l'Espace de l'Urbanisme horloger, ou encore de la Place des Brigades-Internationales. La réalisation de plusieurs zones 30km/h au centre-ville est également projetée ainsi qu'un important projet de réaménagement du parc des Crêtets suite à la tempête de juillet 2023. À cela s'ajoutera la préparation des dossiers des années 2027-2028, notamment relatifs aux requalifications des rues de la Charrière, des Armes-Réunies, etc. L'aménagement d'un cheminement de mobilité douce au Nord de l'usine Cartier est également planifié. La réfection des cours d'école échoit également au SUME, qui soutient le secteur des écoles dans ces travaux.

Le retour du dossier de révision du plan d'aménagement local (PAL) est également attendu dans le courant du printemps 2026. Pour rappel, celui-ci a été déposé au Canton pour examen à la mi-juillet 2025 et son étude par les services cantonaux pourrait impliquer des compléments et crédits supplémentaires en 2026 de manière à répondre aux remarques et conditions formulées par lesdits services.

Après trois appels d'offres et plusieurs recours, la SGA a finalement obtenu le mandat d'affichage publicitaire pour notre ville. Au niveau budgétaire, cela se traduit par des recettes supplémentaires, qui passent ainsi de CHF 80'000.- à CHF 250'000.-.

La lutte contre les tags est également au budget avec la création d'un nouveau fonds pour soutenir les propriétaires dans leurs démarches de nettoyage de leurs façades. Ce fond sera alimenté par une partie des recettes supplémentaires perçues par la concession à SGA.

Le secteur commerce, centre-ville et tourisme gère plusieurs dossiers : la candidature de la ville pour devenir "Ville du goût" 2027, le soutien aux animations du marché de Noël, des événements mobilité, une nouvelle plateforme d'économie circulaire, ainsi que les Jeudredis Bleus et le Carnaval. La monnaie locale devrait poursuivre son développement, en permettant les paiements cashless lors des manifestations comme la Plage et éventuellement la Braderie.

La création du fonds Abeille est exposée : il permettra d'utiliser les montants non utilisés des cartes Abeille (env. CHF 1'000'000.- sont chargés chaque année, et seulement CHF 950'000.- environ sont utilisés). Il a été défini que les montants non-utilisés depuis 3 ans pourront être considérés comme étant en déshérence et alimenteront le fonds. Ce fonds servira exclusivement à la monnaie locale ou au soutien du commerce local et pourra être utilisé à tout moment si des montants non-utilisés devaient être réclamés ultérieurement. Un commissaire s'interroge néanmoins sur le rôle « bancaire » que la Ville se permet de prendre en créant ce fond, et sur le respect des différentes lois régissant les finances publiques.

Pour la valorisation du patrimoine, les missions principales, de nature transversale, comprennent : les recherches historiques liées aux dossiers de transformation et restauration, la gestion de projets (rénovation de l'Espace de l'Urbanisme horloger, Atelier oublié), les dossiers réguliers (Lunch du patrimoine, articles dans le Tourbillon, actions de promotion du patrimoine, podcasts, coordination avec la commission de toponymie) ainsi que la gestion des œuvres d'art dans l'espace public, incluant inventaire et suivi de leur entretien.

Un commissaire s'inquiète des 1,1 EPT manquants au secteur des permis de construire. Si un EPT de 0,1 est conservé pour être réutilisé lors d'un futur remplacement, un EPT complet avait été concédé lors du passage de l'ancien collège de direction à l'actuel organigramme avec un chef de service. La nouvelle organisation allège la charge des chefs de secteur. Parallèlement, plusieurs simplifications de procédures sont mises en place. Budgétairement il y a eu un pic lorsque l'ancienne responsable des permis de construire était encore en place. Depuis son départ à la retraite, la dotation a retrouvé son niveau précédent.

Une clarification est demandée concernant la remarque indiquant de nouvelles taxes prélevées, alors que le montant attendu est finalement moindre qu'en 2025. La diminution provient de la projection des recettes des taxes relatives aux places de stationnement manquantes, en nette diminution ces dernières années. Ces montants sont difficiles à prévoir car ils dépendent parfois d'un seul projet. Cela reste donc très fluctuant et imprévisible, tout comme les revenus liés aux permis de construire.

Pour répondre à la question d'un commissaire, il est indiqué que la nouvelle subvention pour la SPA - refuge pour chats de La Chaux-de-Fonds a été décidée car la société rencontre des difficultés financières et a pu justifier sa demande de soutien sous l'angle de l'utilité publique : la castration des chats qui s'élève à environ CHF 10'000.- par année.

Investissements

Un investissement conséquent est prévu pour 2026 concernant la mise en valeur de l'Atelier oublié. Les recettes indiquées proviennent de la recherche de fonds effectuée, soit dans le détail : CHF 65'000.- par l'Office fédéral de la culture, CHF 110'000.- par les milieux horlogers, CHF 10'000.- par la Fondation Unesco et CHF 5'000.- par la Région Montagnes neuchâteloise.

Le crédit proposé pour l'achat d'un nouveau train touristique devrait permettre d'acquérir une nouvelle locomotive électrique, les wagons actuels étant conservés. Cet investissement sera co-financé par Tourisme neuchâtelois et la Ville du Locle.

Les décors de l'Ancien crématoire, qui n'ont jamais été restaurés, vont faire l'objet d'une étude afin de chiffrer les coûts de restauration. Le bâtiment étant sous protection, des subventions du Canton et de la Confédération pourront être obtenus.

La restauration de l'orgue, sur crédit 2025, est complexe et prendra un peu plus de temps que prévu.

Le crédit relatif à l'e-abeille vise à permettre de finaliser son utilisation lors de manifestations telles que la Plage et la Braderie, ainsi que son développement pour les achats en ligne sur les plateformes d'achat des commerçants locaux. Ce crédit sera financé par le nouveau fonds Abeille.

765 / Politique de stationnement

A la question d'un commissaire relative à une baisse des revenus provenant des macarons urbains, il est confirmé que cette catégorie s'essouffle un peu. Il a été constaté que de nombreuses voitures restent stationnées trop longtemps. Afin d'y remédier, plusieurs mises en zone 30 minutes et poses d'horodateurs ont été décidées, permettant un meilleur contrôle et favorisant un meilleur tournus pour les commerçants.

Certaines entreprises ont également organisé leur stationnement, mis en place des plans de mobilité et proposent des places de stationnement privées à leurs collaborateurs (notamment dans le parking de la Ronde ou ont réalisé des places de parc sur leurs terrains).

875 / Prévention incendie

Aucune remarque.

Le rapporteur de la sous-commission
Mourad Crevoisier